

## PLAN DE FINANCEMENT DE L'UNION 2024-2029

**CONSIDÉRANT** Que l'actuel plan de financement vient à échéance cette année ;

**CONSIDÉRANT** Que les groupes affiliés ont été consultés sur le projet de plan de

financement quinquennal;

**CONSIDÉRANT** Qu'il a été résolu, au conseil général des 4 et 5 septembre 2024 de

consulter les producteurs concernant le plan de financement proposé

pour 2024-2029;

**CONSIDÉRANT** Les défis qui interpellent notre organisation ainsi que le financement qu'ils

supposent;

**CONSIDÉRANT** Que les consultations commenceront dès janvier 2025, pour mettre en place

un nouveau mode de financement dont l'application est prévue dès 2027 ;

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE—CÔTE-NORD DEMANDE

À L'UPA :

 De mettre en œuvre le Plan de financement 2024-2029 comme recommandé par le conseil général et qui se traduit par les augmentations suivantes :

Année	2025	2026	2027	2028	2029
Cotisation	+ 60 \$	+ 10 \$	+ 10 \$	+ 10 \$	+ 5 \$
Cotisation annuelle <sup>1</sup>	466 \$	476 \$	486 \$	496 \$	501 \$
Contribution	+ 4 %	+ 4 %	+ 4 %	+ 4 %	+ 4 %

<sup>1</sup> Note: Cotisation 2024 – 406 \$

-